

ATTESTATION

Attestation est donnée de la passation de l'acte de vente, suivant:

Date de l'acte : 15 décembre 2011

Nature de l'acte : VENTE EN L'ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT

VENDEUR

La Société dénommée **BOUYGUES IMMOBILIER**, société anonyme au capital de 138.577.320,00 EUR, dont le siège est à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130), 3 boulevard Gallieni, identifiée au SIREN sous le numéro 562091546 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE.

ACQUEREUR

Mademoiselle Sandrine Claire Charlotte **MICHEL**, Fonctionnaire, demeurant à MONTPELLIER (34000) 81 rue de la Caravage Les Demeures de la Lironde, appt A3. Née à BASTIA (20200), le 25 octobre 1986, Célibataire.

DESIGNATION

Désignation de L'ENSEMBLE IMMOBILIER dont dépendent les BIENS :

Les présentes s'appliquent à un IMMEUBLE à construire dénommé « NOUVELLE LIGNE» dont l'assiette foncière est situé à MONTPELLIER (HÉRAULT), ZAC PORT MARIANNE JACQUES COEUR EXTENSION, ILOT 17A de la ZAC, Cadastré :

Section	N°	Lieudit	Surface
SB	198	Rue Ray Charles	0ha 11a 21ca

Désignation des BIENS vendus :

Lot numéro soixante dix sept (77):

Un appartement avec balcon situé au niveau 1 du bâtiment, entrée B, portant le numéro B.1.6 sur le plan d'architecte, composé de : un séjour/cuisine, une chambre, un dégagement, une salle de bains, un wc, pour une surface habitable de 37,01m2.

Avec les quatre-vingt deux /dix millièmes (82 /10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.











Adresse Postale: 340 Rue des Ecoles – BAILLARGUES – 34748 VENDARGUES CEDEX

Tél.: (33) 04 67 87 66 15 - Fax: (33) 04 67 70 06 51

onb@onb-france.net-www.onb-france.com

S.C.P. Dominique GRASSET, Christophe CAULIER, Sybille GRASSET-TENDERO et Marc PARADIS titulaire d'un office notarial

(successeurs de Me Jacques de BENOIST de LA PRUNAREDE)

A.P.E. 741 A – R.C.S. D 342 353 257 (87 D 421) – SIRET 342 353 257 (000 21) MEMBRE D'UNE ASSOCIATION DE GESTION AGRÉEE LE REGLEMENT PAR CHEQUE EST ACCEPTE.

Lot numéro quarante huit (48):

Un box situé au sous-sol, niveau -1 du bâtiment, entrées A et B, portant le lot numéro 22A sur le plan architecte.

Avec les sept /dix millièmes (7 /10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

PRIX

La présente vente en l'état futur d'achèvement est consentie et acceptée moyennant le PRIX principal ferme et définitif et non révisable, prévu au contrat préliminaire, Taxe à la Valeur ajoutée incluse au taux de 19,6 % de QUATRE-VINGT DIX MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT SIX EUROS (90.386,00 EUR)

EN FOI DE QUOI A ETE DELIVREE LA PRESENTE ATTESTATION POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Christophe

FAIT A BAILLARGUES (Hérault),

LE 15 décembre 2011